



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

**ARRETE**

**du 25 AVR. 2007**

**modifiant l'arrêté du 24 novembre 2006 portant nomination au comité technique paritaire  
ministériel du ministère de l'éducation nationale**

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
Vu l'arrêté du 24 novembre 2006 modifié portant nomination au comité technique paritaire  
ministériel du ministère de l'éducation nationale ;

**Arrête :**

L'arrêté du 24 novembre 2006 susvisé est modifié comme suit :

**Art. 1<sup>er</sup>** – Est nommé représentant titulaire de l'administration Jean-Louis Nembrini, directeur général de l'enseignement scolaire, en remplacement de Roland Debbasch.

**Art. 2** – Est nommé représentant titulaire de l'administration Jean-Michel Blanquer, recteur de l'académie de Créteil en remplacement de Bernard Saint-Girons.

**Art. 3** – Au lieu de « Catherine Moreau, sous-directrice des affaires juridiques de l'enseignement scolaire » lire « Catherine Moreau, chef de service, adjointe au directeur des affaires juridiques »

Fait à Paris, le 25 AVR. 2007

Le ministre de l'éducation nationale, de  
l'enseignement supérieur et de la recherche,  
Pour le ministre et par délégation :  
Le secrétaire général,



D. ANTOINE